



Journal municipal Sainte-Jeanne-d'Arc

26 Mars 2020



TU VEUX DEVENIR POMPIER À TEMPS PARTIEL ?

On recrute et on forme !

Secteurs : Dolbeau-Mistassini, Saint Augustin, Sainte-Jeanne d'Arc et Péribonka

Une profession **gratifiante, diversifiée** et qui permet **d'aider les gens** de la collectivité.

Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du Chef aux opérations, le pompier exécute les activités suivantes :

- ♦ inspection et d'entretien des équipements
- ♦ lutte contre les incendies
- ♦ prévention incendie
- ♦ agir dans toutes autres situations d'urgence relevant du Service de sécurité incendie, telles les opérations de sauvetage et de désincarcération automobile

Profil recherché :

- ♦ Détenir un diplôme de niveau secondaire 5 (DES ou DEP)
- ♦ Être en bonne forme physique et réussir les tests d'évaluation de la condition physique
- ♦ Être disponible selon des horaires variables et avoir une grande disponibilité pour effectuer la garde et répondre aux appels d'urgence
- ♦ S'engager à suivre les formations requises (Pompier 1) et participer aux exercices pratiques selon les modalités et les délais prévus par le Service
- ♦ Détenir un permis de conduire de classe 4-A ou être apte à réussir les tests nécessaires pour l'obtenir
- ♦ Détenir un certificat de secouriste en milieu de travail ou s'engager à la suivre selon les modalités et les délais prévus par le Service
- ♦ Ne posséder aucun antécédent criminel

Tu veux relever de nouveaux défis ?

Tu es intéressé à rejoindre l'équipe de pompiers de ta municipalité ?

Fais-nous part de ton intérêt en transmettant ton curriculum vitae, en spécifiant le titre d'emploi pour lequel tu appliques à l'adresse suivante :

rh@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Conseil municipal

Denise Lamontagne, maire

Jean Ouellet, conseiller et maire suppl. Siègne # 1

Charline Devin, conseillère Siègne # 2

Berthold Allard, conseiller Siègne # 3

Jules Bernier, conseiller Siègne # 4

François Th  berge, conseiller Si  gne # 5

Michel Gagnon, conseiller Si  gne # 6

  quipe municipale

Tim St-Pierre, directeur g  n  ral et secr  taire-tr  sorier

Christiane Laporte, secr  taire-administrative

Fran  ois Bouchard, responsable usine d  eau potable

Mario Martin, responsable des eaux us  es

Daniel Simard, responsable des travaux publics

Florent Tremblay, pr  pos   aux travaux publics

brigadier scolaire

Informations

Municipalit   de Sainte-Jeanne-d  Arc

378, Fran  ois-Bilodeau

Sainte-Jeanne-d  Arc, G0W 1E0

T  l: 418-276-3166

Fax: 418-276-7648

Courriel: info@stejeannedarc.qc.ca

Suivez-nous

sur notre page internet

<https://stejeannedarc.qc.ca/>

sur facebook

<https://facebook.com/Municipalit  -de-Sainte-Jeanne-dArc>

Informations municipales

Bureau municipal

Horaire normal: 8h30    12h et 13h    16h30

Location des salles

418-276-3166 poste 3600

Location de la patinoire

418-276-3166 poste 3600

Comptoir vestimentaire

Horaire normal: mardi 18h    20h

Biblioth  que

Horaire normal: mercredi 9h    11h

18h    20h

Dates    retenir

Prochaine s  ance municipale

Lundi 6 avril 2020 la s  ance publique est annul  e

Journal

Prochaine parution : 23 avril 2020

Date de tomb  e : 16 avril 2020

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Actualités municipales

- **Chiens**

La période de renouvellement des licences de chien est débuté, vous devez vous procurer les médailles soit à la municipalité, soit directement au refuge à Roberval au coût de 25.00\$.

Nos bureaux étant, pour le moment, fermé au public, vous pouvez déposer votre paiement ainsi que vos renseignements (noms, adresse, numéro de téléphone, nom, race et sexe de votre chien) dans le panneau pour le courrier situé à gauche de la porte principale du centre municipal. Nous vous ferons parvenir votre médaille par la poste.

Stationnement hivernal et déneigement

Il est interdit :

- de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre une heure (1 h) et six heures (6 h) du matin;

- De jeter de la neige dans les chemins municipaux ou de traverser la neige de l'autre côté du chemin.

- **Conteneurs au centre municipal**

Nous aimerions rappeler à tous les citoyens que les deux conteneurs ainsi que les bacs de récupération situés derrière le centre municipal NE SONT PAS à l'usage de la population, mais bien pour les déchets et matières résiduelles du centre municipal. Des affiches sont bien visibles à cette effet.

- **Collecte des matières résiduelles**

Pour la saison hivernale, la collecte des déchets et du recyclage se fait en alternance chaque semaine, les bacs doivent être en bordure du chemin le jeudi soir **et récupéré rapidement le vendredi matin** afin de ne pas nuire au déneigement des rues.

100^{ème} anniversaire

2021 marquera le 100^{ème} anniversaire de notre village.

Afin de se préparer à souligner cet événement, un comité sera formé. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans la préparation des activités, veuillez donner votre nom au bureau municipal.

Nous sommes à la recherche de photos, textes, objets concernant notre village et son histoire.

XX

- **Bottin téléphonique**

On nous demande une nouvelle version du bottin téléphonique cependant, comme plusieurs personnes n'ont plus qu'un cellulaire, certains numéros nous manquent.

Si vous désirez que votre numéro soit inscrit ou que vous ne voulez pas que votre numéro soit publié, vous êtes priés de nous le faire savoir d'une des façons suivantes:

Par courriel à l'adresse: info@stejeannedarc.qc.ca

Par téléphone au 418-276-3166 poste 3600

- **Annonces dans le journal**

Afin d'éviter des retards dans la parution du journal municipal, nous vous demandons de bien vouloir remettre vos articles **par écrit ou par courriel** avant midi de la date de tombée.

Merci de votre collaboration!

XX

- **Espace publicitaire disponible**
10 \$/parution

info@stejeannedarc.qc.ca ou
418 276-3166 poste 3600



XX



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

COMMUNIQUÉ

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Lancement du mois de la prévention de la fraude

Montréal, le 1^{er} mars 2020 – Le thème *La fraude évolue, restons vigilants* est celui retenu dans le cadre de la 16^e édition du mois de la prévention de la fraude. Les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la Sûreté du Québec (SQ), du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), du Service de police de Laval (SPL) et du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), en partenariat avec la Banque du Canada unissent leurs efforts tout au long de ce mois pour sensibiliser les citoyens aux différents types de fraudes.

Les stratagèmes frauduleux évoluent sans cesse. Chaque Québécoise et Québécois doit être prudent en s'informant et en adoptant des gestes concrets pour savoir les reconnaître et être vigilant en se protégeant efficacement. Pour mieux outiller la population, plusieurs activités de prévention sont prévues sur le territoire. La Sûreté du Québec et ses partenaires publieront sur leurs médias sociaux respectifs des messages abordant les volets suivants :

- ✦ Vol et fraude d'identité
- ✦ Arnaque amoureuse
- ✦ Paiement urgent (fraude téléphonique)
- ✦ Arnaque bancaire

Fraudes aux entreprises & Contrefaçon de billets

La fraude en 3D : pour s'informer des fraudes actuelles

Le vol et la fraude d'identité a été au cœur de l'actualité en 2019 et au début de l'année 2020. On évalue à 5,3 millions les pertes monétaires au Québec causées par les fraudes d'identité en 2019. Au Canada, en 2018, on parle de 28 millions de victimes touchées par une atteinte à la protection de leurs données. Le livret [*La Fraude en 3D*](#) développé dans le cadre d'une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires vise à sensibiliser la population aux différents types de fraudes les plus courantes. Il invite la population à détecter, dénoncer et décourager tous types d'arnaques.

Arnaque amoureuse en hausse

L'arnaque amoureuse occupe le premier rang des arnaques chez les aînés au Québec en 2019 pour les pertes monétaires évaluées à 2,1 millions de dollars. Le fraudeur crée de faux profils sur des sites de réseautage social ou de rencontres en ligne et démontre un intérêt à développer une relation sérieuse. Il essaie de soutirer de l'argent par différents stratagèmes.

Éviter les pièges des fraudeurs

Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance demeure le meilleur moyen de contrer les fraudeurs. Les citoyens doivent faire preuve d'un scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information et s'interroger sur l'appât d'un gain trop facile. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité des victimes, le sentiment d'urgence, l'autorité ou la rapidité pour arriver à leurs fins.

Signaler, c'est agir!

La SQ, la GRC, le SPVM, le SPVQ, le SPL et le SPAL invitent la population à signaler tout acte frauduleux à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Pour plus d'information, nous invitons le public à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.

-30-

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean/Côte-Nord

418 549-5725

www.sq.gouv.qc.ca

Centre antifraude du Canada

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Centre antifraude du Canada

BUREAU FERMÉ

POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

La situation concernant le coronavirus (COVID-19) évoluant rapidement, la Municipalité a convenu que la santé et la sécurité de ses employés sera la priorité numéro un. C'est pourquoi nous prenons des mesures préventives afin de limiter les contacts entre eux et le public, et ainsi être en mesure de continuer de vous servir adéquatement.

Depuis le 19 mars 2020, les portes de l'édifice municipal sont fermées au public, et nous répondrons aux citoyens que par téléphone, au 418-276-3166, ou par courriel au info@stejeannedarc.qc.ca. Nos employés sur le terrain sont toujours en poste, et nous vous demandons d'éviter les contacts avec eux et de téléphoner au bureau municipal pour toute question.

L'émission de permis est toujours possible, bien que notre inspecteur ne se présente plus physiquement au bureau les mercredis après-midi. Encore une fois, veuillez communiquer avec nous par téléphone et nous pourrions vous transmettre les documents de demandes de permis par courriel.

Nous sommes conscients des inconvénients que ces mesures peuvent causer, alors soyez assurés que nous ferons tout le nécessaire pour les minimiser. Nous axerons au cours des prochaines semaines à garder en place tous les services essentiels reliés à la municipalité.

Afin de veiller à la sécurité de tous, nous demandons à tous les concitoyens de respecter les recommandations et directives du gouvernement, entres autres:

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon;
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez : Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes;
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite;
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique.

Il est demandé à toute personne d'éviter de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité. Ces déplacements devraient se limiter à ceux liés à des raisons médicales et au travail.

Pour les citoyens de retour de voyage

Un isolement volontaire de 14 jours est fortement recommandé à toutes les personnes qui reviennent de l'étranger, et ce depuis le 12 mars 2020. Ces personnes doivent faire preuve de vigilance et surveiller leurs symptômes.

Rassemblements et événements

Les rassemblements intérieurs et extérieurs sont désormais interdits par le gouvernement du Québec.

Personnes âgées

Afin de protéger leur santé, il est demandé aux personnes âgées de 70 ans et plus de rester à la maison, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important.

Vie communautaire

- **Bibliothèque municipale**

400 rue Verreault # 13 (sous-sol)

Ouverte le mercredi de 9h00 à 11h00
et 18h00 à 20h00

Carte de membre gratuite

De nombreux services gratuits sont offerts à la bibliothèque et dans tout le réseau.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- **Comptoir vestimentaire**

Le comptoir vestimentaire est ouvert au public les mardis soir de 18h00 à 20h00.

Pour informations, contactez Manon
au 418-276-1643

Bienvenue à tous !

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- **Journées Folkloriques**

Endroit : Salle communautaire de Ste-Jeanne-d'Arc

Le 26 avril 2020

Heure : 13h00, un souper est servi sur place

Pour information : Céline Pagé, présidente

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- **Evolu-vie**

Il y aura rencontre Evolu-vie le mardi 14 avril à 13h30 au centre municipal.

Pour information: Hélène Bouchard
418-276-7488

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- **Centre de mise en forme**

435, rue de l'Église (Centre Gaétan-Bonneau)

Forfait individuel : 60.00\$

Forfait familial : 80.00\$

Un dépôt de 20.00\$ est exigé pour la clé

Pour inscription ou plus d'informations

Bureau municipal au 418-276-3166

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- **Fadoq**

Club de la Gaieté FADOQ de Ste-Jeanne-d'Arc

L'assemblée annuelle du club FADOQ aura lieu mardi le 28 avril 2020, au centre communautaire de Ste-Jeanne d'Arc.

Le tout débutera à 09h30 par des jeux de cartes et autres jeux.

Un dîner St-Hubert sera servi sur place à 12h00. Les cartes sont en vente au prix de 10.00\$ par personne.

Vous pouvez apporter votre repas personnel.

La réunion annuelle suivra à 13h30.

Il y aura plusieurs prix de présence.

Bienvenue à tous.

Pour réserver votre repas, vous devez communiquer avec soit:

Ginette Lambert : 418-276-6159

Hélène Bouchard : 418-276-7488

Aurélien St-Gelais : 418-276-0086

Gaston Lambert : 418-276-3973

Claudette Laprise : 418-276-8394

Brigitte Fortin : 418-276-0002

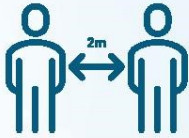
*****Les activités présentées dans ce journal sont conditionnelles
à la situation en relation avec le COVID-19.*****

Pour vous assurer de la tenue d'une activité ou d'un service, veuillez vous adresser aux personnes responsables.

DISTANCIATION SOCIALE

Ensemble, nous pouvons ralentir la propagation de la COVID-19 en faisant vraiment un effort pour maintenir une certaine distance physique entre nous et les autres. Il est prouvé que la distanciation sociale est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la propagation de la maladie pendant une épidémie. En faisant preuve de patience et de coopération, nous arriverons à réaliser cet objectif.

La distanciation sociale, qu'est-ce que c'est?



Pratiquer la distanciation sociale, c'est modifier ses habitudes quotidiennes afin de réduire au minimum les contacts étroits avec d'autres personnes, ce qui comprend :

- ▶ éviter les endroits très fréquentés et les rassemblements non essentiels;
- ▶ éviter les salutations d'usage, comme les poignées de main;
- ▶ limiter les contacts avec les personnes présentant un risque plus élevé (aînés, personnes en mauvaise santé, etc.);
- ▶ maintenir autant que possible une distance d'au moins deux longueurs de bras (environ 2 mètres) avec les autres.

Voici comment vous pouvez pratiquer la distanciation sociale :



- ▶ Saluez les autres d'un signe de la main plutôt qu'avec une poignée de main, un baiser ou une accolade
- ▶ Restez à la maison autant que vous le pouvez, y compris pour les repas et les loisirs
- ▶ Faites votre magasinage et utilisez les transports collectifs en dehors des heures de pointe
- ▶ Tenez des réunions virtuelles
- ▶ Organisez des séances de jeu virtuelles pour vos enfants
- ▶ Utilisez les moyens technologiques pour rester en contact avec vos amis et votre famille

Si possible,

- ▶ Faites-vous livrer de la nourriture ou faites vos achats en ligne
- ▶ Pratiquez une activité physique à la maison ou à l'extérieur
- ▶ Travaillez de la maison

À ne pas oublier



- ▶ Lavez-vous les mains souvent pendant au moins 20 secondes et évitez de vous toucher le visage
- ▶ Toussez ou éternuez dans le creux de votre coude
- ▶ Évitez de toucher les surfaces que les gens touchent couramment

Si vous craignez avoir contracté la COVID-19 :



- ▶ Isolez-vous des autres dès que vous présentez des symptômes
- ▶ Si vous n'êtes pas à la maison lorsqu'un symptôme apparaît, retournez chez vous immédiatement en évitant les transports collectifs
- ▶ Restez à la maison et suivez les conseils de votre autorité de santé publique, qui pourrait recommander l'auto-isollement
- ▶ Si vous êtes malade et que vous souhaitez recevoir des soins médicaux, communiquez avec un professionnel de la santé avant de vous déplacer

POUR EN SAVOIR PLUS :

@ canada.ca/le-coronavirus

1-833-784-4397



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada